



Mairie déléguée de TORTISAMBERT
1737 route de Tortisambert
Tortisambert
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

ARRÊTÉ N° 28/2026/AT

Arrêté pour la réalisation d'un GC souterrain de 10m - Tranchée et/ou pose de poteau

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de TORTISAMBERT,
Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de BYON SAS par JOUMAA Léa chargée de la réalisation d'un GC souterrain de 10m et NEJJARI Mohamed-amine pour BEAUVAL pour une tranchée et/ou pose de poteau.
Considérant que les travaux doivent commencer le 19 février pour une durée de 45 jours.
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation par des feux tricolores et un basculement de circulation sur chaussée opposée.
Vu l'intérêt général,

A R R E T E

Article 1er : La réglementation sur le chantier sera réglementée par des feux tricolores et un basculement de circulation sur chaussée opposée. Les véhicules légers et poids lourds seront limité à une vitesse de 30 km/h.

Article 2 : La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, aux demandeurs, et Policier Municipal.

Fait à Tortisambert, le 09 février 2026
Le Maire délégué,
Jean-Claude BÉNARD

